

PROCES-VERBAL DE LA 38^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE L'AGIS DU 16 AVRIL 2025, A 19H00, A LA MAISON DE L'AUTONOMIE

Personnes présentes : voir liste ci-jointe.

Personnes excusées : voir liste ci-jointe.

L'assemblée a été valablement convoquée selon les statuts. La convocation, accompagnée de l'ordre du jour, a été envoyée au moins 15 jours avant.

Dès 18h30, accueil informel des bénéficiaires, bénévoles, proches, parents, partenaires, amis de l'AGIS avec les membres du comité et l'équipe de professionnelles.

I. PARTIE OFFICIELLE

1. Bienvenue du président

M. Jacques Rougé, président, ouvre la séance à 19h00, souhaite la bienvenue et remercie les personnes présentes.

2. Liste des personnes excusées

Mme Myriam Lombardi, directrice, lit la liste des personnes excusées. (Liste ci-jointe)

3. Approbation du procès-verbal de la 37^{ème} AG du 22 avril 2024

M. Jacques Rougé demande à l'assemblée de voter. Aucune remarque n'est apportée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport annuel des activités 2024

Mme Lombardi prend la parole
(Mme Taddeo, lance le diaporama de photos des activités 2024.)

Avant de parcourir les chiffres 2024 des prestations effectuées et qui sont le cœur de l'AGIS, il est nécessaire de parler de l'année 2024 sur le plan de la santé de l'AGIS.

Le baromètre des émotions est monté très haut mais est aussi descendu très bas et je vais m'en expliquer. Au moment de l'AG 2024, nous vous avons indiqué avoir reçu dès le 1^{er} janvier 2024, une forte augmentation de la subvention du canton pour la reconnaissance de nos prestations uniques et pour le travail effectué par l'équipe. A la clé de cette augmentation : la création d'un poste supplémentaire de coordination ainsi que la prise en charge de nouvelles situations pour des personnes en situation de handicap mais non-reconnues par l'assurance invalidité, que nous étions obligés de refuser, ces demandes n'étant pas prises en compte par l'OFAS.

Financièrement, tous les feux étaient au vert et la fondation Lord Michelham a accepté au printemps de nous financer un projet sur 2ans pour qu'AGIS puisse engager des civilistes en continue. C'est ainsi qu'après Issao Takase, il y a eu Cléo Du Bois du 6 mai au 14 octobre et depuis le 2 décembre jusqu'au 15 août, il y a Kévin Monteiro et à partir du 18 août jusqu'à mi-février 2026 il y aura Thomas Bruchez. Pour rappel, le 70% de leurs tâches se déroulent sur les activités de groupe où leur présence hebdomadaire apporte une sécurité et de la confiance auprès de tous les participants mais aussi des parents.

Le 1^{er} août nous avons accueilli Coraline Chetcuti en tant que 3^{ème} coordinatrice dans le secteur des accompagnements individuels et avec une fonction supplémentaire, celle d'organiser et gérer la formation des bénévoles.

Tout était au beau fixe, avec des moyens financiers et une équipe qui grandissait dans une belle dynamique.

Mais le 11 octobre, notre faitière le Réseau Romand ASA nous a adressé un courrier pour nous signifier que l'OFAS avait enfin pris position sur les prestations que nous n'avions pas réalisées durant la période

covid entre 2020-2023 et que nous devons rembourser les subventions reçues en trop. Pour rappel l'OFAS subventionne des activités et non des salaires, le raisonnement est simple. Si AGIS n'a pas réalisé des activités comme par exemple une soirée au bowling à cause de la fermeture des bowlings, l'argent n'a pas été dépensé et existe toujours.

La dette totale à rembourser se monte à CHF 243'000.— somme qu'AGIS ne possède plus, puisque il n'y a pas eu de chômage technique ayant pris l'option de modifier certaines de nos activités pour les rendre accessible en visioconférence.

Dans un premier temps, le comité et moi-même avons proposé, à l'OFAS, un échéancier sur 10ans afin de ne pas mettre en péril l'association mais cela a été refusé fin novembre, en nous demandant de rembourser très rapidement CHF 143'000.— et ensuite sur un maximum de 2ans les CHF 100'000.— restant.

Suite à ce refus, notre faitière a entamé des négociations avec l'OFAS afin de tenter de diminuer notre dette et dans un même temps, nous a demandé quelles mesures d'économies AGIS allait mettre en place.

Dans sa séance du 2 décembre 2024, le comité a validé plusieurs mesures :

- Sur les salaires de décembre 2024, remplacement du 13^{ème} salaire par une prime
- Revoir le budget 2025 avec notamment la suppression du 13^{ème} salaire pour 2025
- Stopper certains projets comme la mise en place d'un système de téléphonie mobile pour les coordinatrices
- Revoir le montant de la cotisation annuelle pour nos membres qui n'a pas été augmentée depuis 2015
- Et monter un dossier de désendettement afin de trouver des donateurs pour couvrir la somme de CHF 243'000.--

En janvier 2025 l'OFAS a salué les mesures entreprises par AGIS et s'est dit favorable à renégocier la dette. A ce jour aucune décision n'a encore été rendue.

Du côté d'AGIS, à fin mars 2025 nous avons reçu la réponse positive de deux donateurs qui ont accepté de prendre en charge la dette totale de l'association envers l'OFAS. L'association est donc sauvée mais les 6 derniers mois ont été difficile tant pour l'équipe avec une fragilité des conditions de travail mais aussi pour le comité qui a dû prendre certaines décisions délicates, comme de diminuer les salaires des employés.

Questions des membres :

Monsieur Delapierre, demande à Mme Lombardi si l'Etat de Genève nous subventionne, elle répond que oui le département de la cohésion sociale soutien l'AGIS. M. Delapierre poursuit en demandant si les Fondations telles que Wilsdorf ou la LORO nous font des dons, Mme Lombardi lui répond positivement.

Mme Chabré, demande si en cas de diminution de la dette par l'OFAS suite aux négociations, AGIS devra rendre l'argent aux bailleurs, Mme Lombardi lui répond que oui. Les sommes d'argent reçues couvriront uniquement le montant de la dette.

Mme Lombardi présente les résultats chiffrés 2024, en apportant des commentaires.

Les Bénéficiaires :

- 207 personnes en situation de handicap ont été concernées par nos activités dont :
151 bénéficiaires en binôme et 69 bénéficiaires dans des activités de groupe
- 24 bénéficiaires en attente au 31 décembre pour les relations individuelles
- 39 bénéficiaires ont répondu au questionnaire de satisfaction
- 51 nouveaux bénéficiaires ont rejoint l'AGIS

Les Activités : Accompagnement personnalisé

- 151 accompagnements personnalisés ou binômes ont fonctionné, 1'184 rencontres ont été accomplies pour un total de 3'121 heures d'accompagnement bénévoles
- 60 nouvelles mises en contact ont eu lieu

LT

- 2'043 heures de conseil social dispensées auprès des bénévoles, des bénéficiaires et des parents et des proches

Les Activités : Cours d'un jour et cours annuel

- 115 activités d'un jour ont eu lieu pour un total de 400 journées/participants.
- 9 cours annuels pour un total de 390 heures/participants (49j/p).
- 69 bénéficiaires ont participé aux cours
- 7 nouvelles personnes ont rejoint les cours

Les Bénévoles :

- 196 bénévoles ont effectué 4'961 heures de bénévolat, soit 1'840 heures dans les activités et cours et 3'121 heures en accompagnement personnalisé.
- 45 bilans annuels ont été effectués afin d'évaluer la qualité de la prestation d'accompagnement.
- Les formations suivantes ont été offertes à 92 bénévoles pour 21 heures de formation :
3 soirées à thème et 3 soirées d'accueil pour les nouveaux bénévoles
2 formation avec intervenants externes : La communication non-violente et la sensibilisation sur les troubles TSA
- 194 personnes ont manifesté de l'intérêt pour s'engager, 128 ont participé à une séance d'information et 73 nouveaux bénévoles ont été engagé et sont actifs sur le terrain.

Mme Lombardi souhaite donner quelques précisions sur la prestation de sensibilisation des handicaps auprès du grand public et de la tenue de stand d'informations lors d'évènements publics.

Elle rappelle que :

le 30 mai s'est tenue la Journée des Portes Ouvertes de la Maison de l'Autonomie pour fêter les 10ans de la ratification de la Suisse à la convention des droits des personnes en situation de handicap.

Le 30 octobre, l'AGIS a participé à la Journée des Proches-Aidants organisée au Théâtre de l'Espérance par le service de la proche-aidance du canton de Genève.

Les 11 au 14 novembre, aux Automnales, l'AGIS a tenu sur 4 jours, un atelier des sens sur le stand du département de la cohésion sociale.

Les 9 et 10 août, l'association a été l'invité d'honneur à Hermance lors du festival Jazz sur la Plage.

Toutes ces manifestations permettent de sensibiliser le grand public, de modifier le regard, d'abaisser les peurs et de faire connaître nos prestations ainsi que de rechercher des nouveaux bénévoles.

5. Rapports des comptes 2024 et du vérificateur des comptes :

Avant de passer la parole à Mme Laetitia Taddeo, secrétaire-comptable pour présenter les comptes 2024, Myriam Lombardi informe l'assemblée que l'explication des comptes 2024 est simplifiée mais que Mme Taddeo se tient à disposition si nécessaire pour apporter des précisions.

COMPTE D'EXPLOITATION

Les aides financières ont augmenté de CHF 130'000.- suite à l'augmentation de la subvention cantonale

Le total des produits se montent à CHF 592'007.-

Le total des charges se montent à CHF 585'861.-

Résultat d'exploitation : CHF 6'145

Le résultat de l'exercice 2024 après attribution et utilisation des fonds est un résultat négatif de CHF - 78'475.-

LE BILAN

Actif

Le total de l'actif circulant est de CHF 227 871.-

La trésorerie affectée est de CHF 117 634.-

Passif

Le fonds de fluctuation CC4 correspond à la dette totale que l'AGIS a cumulé pendant les années COVID 2020-2023 et il se monte à CHF 243 383.-.

La provision article 74 LAI est la provision faite pour les prestations non-réalisées en 2024 et se monte à CHF 10'000.-

Les capitaux propres de l'AGIS sont à CHF 0.-.

Mme Laetitia Taddeo explique à l'assemblée que l'année 2024 a été une année difficile, mais comme expliqué par Mme Lombardi en début d'assemblée, nous avons trouvé des bailleurs qui ont accepté de couvrir la dette à l'OFAS et donc que l'année 2025 devrait être bien meilleur. Mme Taddeo informe qu'elle se tient à disposition, après la partie officielle, en cas de question sur les compte 2024.

Rapport de la fiduciaire

En l'absence de l'organe de révision, Mme Lombardi lit les 2 derniers paragraphes du rapport qui dit que le contrôle n'a pas rencontré d'élément leur permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément à la Swiss GAAP RPC 21 et aux exigences légales.

Toutefois, le dernier paragraphe rend attentif au fait qu'au 31 décembre 2024, l'AGIS est surendettée aux sens des art. 69d CC et 725b CO, mais vu qu'au jour de l'édition du rapport, le 3 avril 2025, des bailleurs ayant accepté de couvrir la dette de CHF 243'383.-- (fonds de fluctuation CC4), la direction de la fiduciaire a renoncé à aviser le juge.

Aucune question n'est soulevée par l'assemblée.

6. Approbation des rapports et décharge du comité

Le président demande à l'Assemblée de se prononcer sur les différents rapports annuels 2024
Le rapport de la direction et le rapport des résultats des prestations sont approuvés à l'unanimité.

Le président demande à l'Assemblée de se prononcer sur le rapport des comptes annuels 2024
Le rapport des comptes annuels est approuvé à l'unanimité.

Le président demande à l'Assemblée que le Comité soit déchargé pour l'année 2024
La décharge du Comité est approuvée à l'unanimité.

7. Révision du montant de la cotisation

M. Rougé prend la parole et informe l'assemblée que la cotisation de l'AGIS, fixée à CHF 80.—, n'a pas été réévaluée depuis 2015. Il propose de l'augmenter progressivement pour atteindre CHF 100.—, soit une hausse de CHF 10.— en 2026, suivie d'une nouvelle augmentation de CHF 10.— en 2027. Il souligne que, face à la hausse du coût de la vie, le budget de l'association reste structurellement déficitaire.

Myriam Lombardi rajoute que le comité est conscient que nous ne sommes pas la seule association à augmenter la cotisation de membre, c'est pour cela qu'est proposé un échelonnement sur 2 ans.

Le président demande à l'assemblée si elle accepte l'augmentation de la cotisation de CHF 10.— en 2026 puis encore de CHF 10.— en 2027, pour atteindre la somme de CHF 100.—

L'augmentation de la cotisation de CHF 10.— en 2026 puis encore de CHF 10.— en 2027, est approuvée à l'unanimité.

8. Présentation du budget 2025 et approbation :

Mme Christiane Stephano, membre du comité, présente le budget 2025 (annexé).

Au niveau des produits :

- Les produits des activités sont en légères baisse car nous avons supprimé les activités à la journée qui étaient facturées CHF 80.-.
- Produits divers baisse de CHF 3'200.- car aux prémices des discussions, il s'agissait d'organiser un simple repas de soutien et nous avons estimé avoir un bénéfice d'environ CHF 5'000.
- Les aides financières des collectivités sont en diminution car nous avons augmenté la provision à l'OFAS pour des prestations que nous n'arriverons pas à réaliser en 2025, selon les cibles que l'on nous a fixé.
- Le Remboursement de notre dette envers l'OFAS pour les prestations non-réalisées durant la période covid. Somme que nous devrions rembourser en 2025.
- Nous envisageons d'utiliser la somme de 35'000.- de nos fonds affectés pour :
la recherche des nouveaux bénévoles, la réalisation de nos activités de notre programme, les formations des bénévoles, l'amélioration de notre parcours en fauteuil roulant, le fonds de soutien aux familles.
- La somme de CHF 13 861 dans les dons à trouver est la somme à chercher pour équilibrer le budget.

Au niveau des charges :

- Les salaires et charges sociales sont en baisse malgré le poste supplémentaire de coordination à 60% car les salaires ont été budgétés sur 12 mois et non sur 13, au vu de la situation financière au moment de l'établissement du budget 2025.
- loyer et charges locatives il y a une augmentation de CHF 5'000.—qui correspond à un bureau supplémentaire à la Maison de l'Autonomie pour installer les civilistes et avoir un espace pour effectuer des téléphones et des rédactions dans le calme.
- Nos Frais de communication correspondent à CHF 24'000.- de publicité sur les réseaux sociaux pour la recherche de nouveaux bénévoles et CHF 5'000.- pour 2 campagnes de publicité dans les TPG.
- Les frais d'administration sont en baisse car il n'y aura pas d'achat de matériel informatique contrairement à l'an passé avec l'engagement de la nouvelle coordinatrice.
- les honoraires sont en baisse car l'an passé, il y avait la démarche initiale pour la certification ZEWO. Cette année il ne restera qu'une petite partie à payer pour recevoir la certification.

Le président demande à l'Assemblée d'approuver le budget 2025

Le budget 2025 est approuvé à l'unanimité.

Projets 2025

Myriam Lombardi évoque quelques projets pour l'années 2025 :

Programme annuel de formations pour les bénévoles

Géré par la nouvelle coordinatrice, ce programme a été conçu et diffusé en tout début d'année afin de permettre à chaque bénévole et intervenant de s'organiser au mieux. Il inclut notamment des espaces d'échange libre, l'accueil des nouveaux bénévoles, seule séance obligatoire, des soirées à thème ainsi que des conférences animées par des intervenants extérieurs.

Communication hebdomadaire sur les réseaux sociaux

Une publication hebdomadaire est agendée sur Facebook, LinkedIn et Instagram, en lien avec les activités de groupe, les accompagnements en binôme ou encore la recherche de nouveaux bénévoles.

Obtention de la certification ZEWO

La validation de la certification ZEWO devrait se faire en juin 2025. Trois points principaux ont été retravaillés : l'adaptation de la présentation des comptes selon les normes ZEWO, la valorisation des heures de bénévolat dans notre comptabilité, et le développement du rapport d'activités incluant un paragraphe sur les impacts positifs de nos prestations. Cette certification est exigée par l'OFAS, notre principal subventionneur.

Poursuite de nos partenariats associatifs qui ont débuté en 2024

Nous poursuivons nos collaborations avec les associations Pattes Tendues, No Difference et ARTHEA.

Test de l'activité "Accueil Libre"

Depuis mars et jusqu'à fin mai, nous expérimentons une nouvelle activité intitulée Accueil Libre. Ouverte à tous nos membres, chaque jeudi de 15h00 à 18h00, une coordinatrice accueille les participants sans inscription préalable pour discuter, partager un moment convivial autour d'un sirop, jouer à des jeux de société, lire le journal ou simplement échanger. À l'issue de cette phase de test, si cette activité répond à un besoin réel, elle sera pérennisée et intégrée à notre programme. Par ailleurs, cette prestation fait partie de notre sous-contrat de prestations avec l'OFAS.

Sensibilisation au handicap en entreprise

Plusieurs entreprises – VERISURE, REMY COINTREAU, ainsi que l'entreprise sociale PRO – ont contacté l'AGIS pour organiser des ½ journées de sensibilisation au handicap auprès de leurs collaborateurs. Cette diversité des interventions reflète une volonté croissante d'inclusion au sein du monde professionnel et c'est un signe d'ouverture et de responsabilité des entreprises.

Renforcement de notre présence auprès des écoles spécialisées

Nous souhaitons intensifier notre communication auprès des établissements spécialisés afin que les éducateurs, enseignants et parents soient mieux informés de nos prestations et puissent faire appel à nos services, dans la tranche d'âge des 5 à 16 ans.

Soirée de soutien en faveur de l'AGIS – 30 juin

Cet événement est organisé en partenariat avec les Chefs Goutatoo, l'École Hôtelière de Genève et l'AGIS. Les étudiants de dernière année seront en charge de l'organisation complète de la soirée, de la gestion des produits à la communication en passant par le service, la tombola ainsi que la plonge. Un beau projet de partenariat et de visibilité en perspective.

9. Démissions, admissions et élections des membres du comité

Le président informe que cette année, il y a :

- **une démission**: Mme Geneviève Chabré
- **aucune admission** mais le comité recherche de nouvelles personnes prêtes à s'investir
- **3 réélections** : Mme Annick Subasic trésorière, Mme Christiane Stephano et M. Luc Depensaz

Le président demande à l'assemblée si elle approuve la réélection de Mesdames Subasic et Stephano et de M. Depensaz.

La réélection de Mesdames Subasic et Stephano et de M. Depensaz est approuvée à l'unanimité.

10. Election du président

Myriam Lombardi informe que l'assemblée doit réélire le président et que M. Jacques Rougé se représente pour un 2^{ème} mandat de trois ans.

Mme Lombardi demande à l'assemblée si elle approuve la réélection de Jacques Rougé en tant que président

La réélection de M. Jacques Rougé est approuvée à l'unanimité.

Le comité dès ce jour, se compose de :

Président : Jacques ROUGE

Trésorière : Annick SUBASIC

Membres : Geneviève CHABRE

Luc DEPENZA

Franco IACOVANGELO

Christophe NEY

Mélody SCHWEIZER-BLANC

Christiane STEPHANO

11. Election d'un nouvel organe de révision des comptes

Mme Taddeo, secrétaire comptable, informe que selon les directives de l'Etat de Genève, l'AGIS doit changer de fiduciaire pour la révision des comptes tous les 5 ans. Plusieurs devis ont été demandés et le devis retenu vient de la Fiduciaire « Swiss Audit & Fiduciary Services SA » car cette fiduciaire collabore avec l'expert-comptable qui aide l'AGIS depuis de nombreuses années.

Mme Taddeo demande à l'assemblée si elle valide la nomination de la fiduciaire retenue.

L'assemblée valide à l'unanimité la fiduciaire « Swiss Audit & Fiduciary Services SA » pour la prochaine révision des comptes de l'AGIS.

12. Divers et propositions individuelles

Au 7 avril, le secrétariat n'a reçu aucune proposition écrite.

La directrice demande si quelqu'un souhaite tout de même prendre la parole.

M. Pascal Loutan prend la parole pour parler du prospectus sur les proches aidants et demande si nous avons fait suivre le questionnaire en ligne. Mme Lombardi lui répond qu'elle souhaite répondre au questionnaire elle-même avant de le faire suivre. M. Pascal Loutan souhaite féliciter l'AGIS pour le Journal qui paraît 2 fois par année et aussi pour les formations avec les intervenants externes et les coordinatrices.

Mme Taddeo lance des vidéos réalisées durant les activités de l'année 2024.

Mme Lombardi remercie l'assemblée, les membres du comité et l'équipe. Elle remercie aussi M. Marc Joly pour la confection de l'apéritif que nous allons déguster d'ici quelques minutes.

Aucune autre personne ne souhaitant prendre la parole, le président clôture la partie officielle à 20h17 et invite l'assemblée à partager l'apéritif.

II. Apéritif

La séance est suivie par un apéritif.

Jacques ROUGE
Président



Laetitia TADDEO
Secrétaire



PERSONNES EXCUSEES POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

DU MERCREDI 16 AVRIL 2025

AUTORITES/PARTENAIRES/DONATEURS

Mme Sophie Courvoisier – Ass. Alzheimer Genève

Association le GLAJ

Messieurs Costin van Berchem et Marc Maugué – Fondation Hans Wildorf

Commune de Pregny-Chambésy

Mme Laurence Fehlmann Rielle – Présidente du RRASA

Mme Laurence Miserez – Maire de Vandoeuvres

Ville de Thonex

Commune de Chêne-Bourg

MEMBRES

M. Stephen Mann

M. Luc Depensaz

M. Louis Bretton

Mme Margritt Wenger

Mme Barbara Weiss Bortoli

Mme Céline Bartlome Elizarov

Mme Anne Martiz

Mme Sylvie Brunazzi

Mme Isabelle Ruscito

M. Michael Ortenzi

Mme Marie Hautier

Mme Alexandra Stampfli

Mme Stéphanie Curtet

Mme Carole Berthelet

Mme Mary Pike

Mme Agnes Bavarel

Mme Marie-Gabrielle Dubouloz

Mme Fleurianne Gubler

M. Olivier Comte

Mme Kevin Gueissaz

M. Thierry Lecerf

M. Jost Dittkrist

Mme Caroline Clemençon

Mme Mélody Schweizer Blanc

Mme Marianne Chevassus

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE MERCREDI 16 AVRIL 2025
 MAISON DE L'AUTONOMIE - 1227 LES ACACIAS

LISTE DES PRESENCES

NOM	PRENOM	INSTITUTION	ADRESSE	SIGNATURE
IACOVARECO	Franco	AGIS		
LOMBARDI	Meynam	AGIS		gym.
Honteiro	Kevin	AGIS		
TADDEO	Laethia	AGIS		
RODIGE	Jacques	AGIS		
Aljama	Irram	AGIS		
Stephano	Christiane	AGIS		
Charki	Coraline	AGIS		
Brunel	Caroline	AGIS		
Piquerez	Christiane	AGIS		
Bardez	Juan	AGIS		Juan Bardez
Bavarel	Alexis	AGIS		Alexis B.
Haraces	Marco	AGIS		Marco
Goetschmann	Pierre Alain			

LISTE DES PRESENCES

NOM	PRENOM	INSTITUTION	ADRESSE	SIGNATURE
Rouge	Rouvena			
DELAPIERRE	Dans-Olivie	-	47 Rue de la Croix 1204	
Henriette	françoise		Avenue de la Forêt 19, Chêne-Bouvier	
BAGUENEL	Jean Claude		Ch. des Grands Buissons 24	
FONTEPNEUVE	JEAN-BAPTISTE	SAIPA		FONTEPNEUVE
Natacha		SAIPA		Natacha
JATET	ALAN	SAIPA	Fd. Troies 1413 Petit Saucy	A.S.-M.
Subotic	Amirick	AGIS	9d. de Port d'Asie	Ad. Subotic
LOUTAN	PASCAL		188 Rue de la Vallée	
BALLERS	Collette		Emmal Pictet 31	C. Ballers
MASUÉ	Helene	-	95 Saule 1233 Bellerive	
Jocely	Marc	-	Ch. du Vieux 2 1288 P.L.O	
CHASSE	Genevieve	GNIS		
Comte	Sylvain			Comte

